

Détails des interventions de la matinée du 20 décembre 2023 (1)

Journée travail pair et participation

1. Conférence : Eve Gardien : comprendre la place et les rôles des pairs

Ceux qui ont vécu des expériences de rue/**expériences rares** peuvent aider, mais ce n'est pas systématique : cela suppose une relation de « pairité ».

Exemple : dans un hôpital psychiatrique une personne avait été recrutée, elle était diagnostiquée bipolaire, avec rétablissement. Mais les patients bipolaires ne se reconnaissent pas dans son expérience. Elle était très utile, mais davantage comme infirmière, pas comme paire.

La personne qui est paire, c'est important qu'elle soit reconnue par les autres comme paire, et par réciprocité il faut aussi que la travailleuse paire se reconnaisse dans l'expérience des personnes accompagnées.

Les relations de pairités, quand elles existent : ça marche vraiment, mais qu'est-ce que c'est ?

Il y a vraiment quelque chose qui arrive par l'expérience : quand on vit une expérience rare, qui n'est pas commune, les gens ne comprennent pas. On peut être très aimé par nos proches mais incompris par eux qui n'ont pas vécu cette expérience rare.

Devant le pair, on peut dévoiler pleins de choses car son jugement n'est pas à craindre. C'est une confiance très particulière, qui n'est pas celle que l'on donne à un professionnel. C'est quelque chose de très profond. On va plus loin dans le récit de son expérience avec un pair. **On se sent à égalité**, donc on n'a pas peur de se dévoiler. Quand le pair va bien, il est porteur d'espoir et ça facilite l'estime de soi, de confiance en soi, si nous sommes bien dans une relation de pairité.

Quand il nous tombe dessus une expérience rare, il faut pouvoir réagir (il n'y a pas de tuto), on n'a pas les savoirs. Il faut avoir des savoirs expérientiels rares. On n'est pas à égalité car la société ne met pas à disposition des savoirs expérientiels rares.

Donc prendre le temps de poser ce que c'est être pair : ouvrir à l'autre la possibilité de construire des savoirs expérientiels et ça permet le rétablissement. Ça permet des savoirs sur-mesure face à une situation hors du commun.

Par exemple : on n'a jamais entendu un entendeur de voix dire à un autre entendeur de voix « *elle n'existe pas cette voix* » alors que la famille, les professionnels de santé peuvent le dire. La question n'est pas là, l'expérience est bien là. Le pair lui, va pouvoir comprendre, s'interroger sur les effets produits par la voix : la voix est-elle négative ou au contraire encourageante ? est ce qu'elle est gênante pour la personne ? Le pair a l'expérience personnelle de la discrimination de la stigmatisation. Le pair va prendre en compte la stigmatisation car il sait à quel point c'est difficile.

Quand on se reconnaît dans l'expérience de l'autre, il y a quelque chose qui se déclenche, **effet de résonance : ça vient stimuler la mémoire épisodique, et comme ça remonte à la surface, on peut le retravailler, et alors on peut avancer.** Il y a que les pairs qui peuvent provoquer ça. Non seulement on a

accès à sa mémoire, et on a accès à comment l'autre raconte ; On va avoir pleins de manières de raconter, il a y avoir des nuances, des petites différences, et alors on va pouvoir voir les choses de manières différentes, et alors on peut travailler des solutions personnelles.

On sort du standard de l'évaluation des besoins. Le savoir expérientiel, ça créer des choses sur-mesure. C'est la reconnaissance du point de vue de l'expérience vécue. C'est parce qu'il l'a vécu qu'il mesure les efforts que la personne fait, la pugnacité de la personne. C'est aidant pour la reconnaissance.

Travail pair : une des formes de la participation contemporaine.

Relation de pairité : ce n'est pas systématique, mais quand elle existe elle permet un travail en profondeur. Ecoute qui est mieux contextualisée. Tout cela est favorable au rétablissement.

Interventions de la salle

Malentendus autour de la notion de rétablissement lié au contexte Français,

La notion de rétablissement pose beaucoup de questions pour les travailleurs pairs, car les personnes ne se sentent parfois pas rétablies. Aux Etats Unis, le rétablissement porte sur plusieurs secteurs : addiction, santé mentale, précarité. Le terme rétablissement a été un mouvement social qui a fait bouger les politiques publiques. Dans le mouvement social : c'est l'idée d'aller mieux, d'avoir une raison de se lever le matin et qui ne suppose pas une normalisation (alors qu'au niveau sanitaire, ça serait plutôt ça).

Questionnements sur les porosités travail pair et participation,

Forme contemporaine de la participation : pendant longtemps on a souhaité ne pas mélanger les deux pour notamment la question du statut, du salariat.

2. Présentation de l'étude « de la participation au travail pair », Sara, le Groupement des possibles

Contexte de l'étude

Il existe des confusions entre ces pratiques, cette étude a permis de poser un état des lieux sur l'Isère. Elle identifie les similitudes, les zones grises et les différences principales entre ces deux champs.

Environ 20H d'entretien et observations des travailleurs pairs sur leurs missions.

Travail Pair notamment dans le domaine de la réduction des risques et des dommages, de la précarité et de la santé mentale.

Des éléments conceptuels et définitions

Participation : le pouvoir et l'espace qu'ont et que prennent les personnes concernées à propos des décisions qui les impactent (politiques publiques, fonctionnement de structures, ...)

Il s'agit d'encourager et développer le pouvoir d'agir des personnes ; tout le monde est concerné par la participation.

- Participation citoyenne : auto-support, auto-organisation
- Participation dans les structures, (CVS, loi 2002-2 mais, elle peut être plus diffuse, informelle, on parle alors de culture participative).
- Participation des personnes au sein des instances politiques, centres de formation, écoles de travail social

Travail pair : repose sur le principe d'un accompagnement des personnes par des pairs, reposent sur des professionnels dotés des savoirs expérimentiels acquis au cours d'un parcours de vie similaire à celui de ces personnes.

Il met en avant les compétences, savoir-être, savoir-faire issus de ces parcours de vies (forme de retournement du stigmata).

Les similitudes

- **Volonté commune de faire évoluer les accompagnements. L'action est pensée avec les personnes (et non plus pour les personnes) ; loi 2002-2 qui constitue un tournant.** Reconnaissance par les institutions, par la loi. Prise en compte des savoirs expérimentiels. Ensemble de valeurs qui sont promues : inclusion, développement du pouvoir d'agir, horizontalité dans l'accompagnement.
- **La mobilisation de l'expérience de vie, avec la question des savoirs expérimentiels : vise à provoquer des changements,** mettre en avant une identité souvent stigmatisée, dans le TP on embauche une personne sur la base d'une identité qui est stigmatisée : et pas simple pour des TP d'être toujours renvoyé à son identité (exemple de la rencontre amoureuse et de la description de son métier) : lié au métier mais toujours présent

Les zones grises

- **La rémunération des savoirs expérimentiels** (flou autour de l'appellation des personnes intervenant pair mais pas travailleur pair, ...) : c'est un sujet qui fait l'objet de beaucoup de débats. La participation peut être rémunérée, la paire-aidance peut être bénévole. Travail pair : héritage d'association communautaire.
- Des **travailleurs pairs qui viennent de la participation** (qui étaient impliqués dans la participation dans leur établissement). Le fait de participer c'est aussi un moyen de se revaloriser. Le **travail pair est pensé comme une continuation de cet engagement.** Changer l'institution de l'intérieur, la participation peut être un premier déclenchement
- **Penser la participation des personnes concernées par le travail pair** : penser que l'embauche d'un travailleur pair est un moyen d'encourager à la participation, sans attendre de missions d'animation non plus (car ce sont pas les missions allouées aux travailleurs pairs) MAIS : penser que ça va libérer la parole sur certains sujets, reçue par le travailleur pair et de la faire remonter aux collègues, à l'institution et contribuer à une meilleure participation = contribuer à expliquer des situations que l'équipe ne comprend pas. (ex : personne qui voulait toujours changer d'hébergement et la TP a pu expliquer : troubles psychiatriques qui justifiaient que c'était un besoin pour cette personne d'être en mouvement).
- **Faire remonter la parole** – servir d'intermédiaire – ré-introduire la parole des personnes dans la prise de décision des équipes.
- TP penser comme **l'intégration** d'une personne concernée dans l'équipe avec un pouvoir décisionnel plus important qu'une personne hébergée avec statut de salarié.
- Beaucoup de travailleur pair qui ont pour mission de faire des **interventions dans les écoles du travail social**

Les distinctions

- Le salariat et tout ce qui en découle et tout ce que ça implique.

Le travail pair peut permettre à beaucoup de personnes de revenir à l'emploi. Le salariat fait écho à du positif. C'est prépondérant dans notre société et c'est valorisé : utilité sociale « *le boulot, ça cadre, ça fait des sous mais ça cadre* ».

Sens dans le travail, sentiment d'utilité, c'est prépondérant pour les travailleurs pairs.

Le travail pair vient renverser les normes du travail. Le travailleur pair est embauché pour ses expériences personnelles. Contribue à décroquer / en amenant les difficultés qu'il a pu avoir, il vient amener des besoins. Risque : des travailleurs pairs qui vont tenter de se sur-adapter auprès des équipes, pour ne pas qu'on le stigmatise. Injonction paradoxale. Ils ont peu de modèle pour qu'ils puissent se construire.

- La relation aux pairs, est au cœur du travail pair : relation de pairité.

Le vécu n'est pas balancé comme ça, mais plutôt dans une proximité. Mais le travailleur pair ne va pas arriver et débiter toute sa vie. Elle sert à la communication entre le public et les institutions.

Beaucoup de personnes qui se connaissent déjà d'avance. Les travailleurs pairs peuvent permettre aux autres travailleurs sociaux d'accéder à des lieux particuliers tels que des squats.

En dehors du travail, les travailleurs pairs vont retrouver les personnes qu'ils accompagnent, ce qui peut être compliqué à gérer.

Incompréhension des autres professionnels : car c'est un travail long (nouer la relation), difficilement quantifiable.

Echanges avec la salle

Transition de la participation au travail pair (de personnes accompagnées vers travailleurs pairs dans la même structure) : pas de réponse toute faite. Capacité à faire le pas de côté / tout dépend de la grille de lecture / posture / aux regards.

Passer par un diplôme de DU de pair-aidance, est-ce que cela peut être intéressant / est-ce que ça peut permettre d'aider à une nouvelle posture ?

Témoignage d'un pair-aidant qui a commencé DU et a arrêté en plein milieu. Forme d'institutionnalisation ? ça serait dommage d'avoir absolument un DU pour pouvoir être travailleur pair. C'est un risque.

- DU permet de se légitimer mais en même temps elles le font car c'est un attendu. Risque que le diplôme vient les formater. Ne doit pas être une condition à l'embauche. En plus il faut avoir le bac, or ce n'est pas le cas de tout le monde.
- Risque d'entrer dans une société qui ne jure que par les diplômes. Oui si les personnes le souhaitent, mais ça doit être en aucun cas une position.

Étudiante en DU de pair-aidance. Dans les institutions on demande une certification (SAVS/ SAMSAH), tout dépend des institutions. Au même titre se sont des pairs-aidants, ce sont des métiers à part entière, mais qui avancent différemment. Le cheminement est différent, mais ce sont des métiers à part entière.

Ça doit être le libre choix de la personne. Sur le champ salarial, l'employeur peut ne pas en faire un dogme, c'est un choix de l'employeur de pouvoir positionner les personnes dans la grille.